

DELEGATION DE M. Jean Charles BRON

D -20090436

Soutien au développement du Commerce. Artisanat. Services de la Ville de Bordeaux. Actions menées par les associations de commerçants et d'artisans. Demandes de subvention. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de son intervention en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services, la Ville de Bordeaux apporte un soutien financier annuel aux associations de commerçants et d'artisans pour leurs projets d'actions ou d'animations.

Vous trouverez, ci-annexés, les descriptifs et budgets prévisionnels des projets d'actions ou d'animations présentés par les associations de commerçants et artisans pour lesquels les associations pourraient bénéficier des subventions municipales suivantes :

Porteurs	Actions	Dates	Budgets prévisionnels		Subventions de la Ville
			HT	TTC	
Association des Commerçants et Riverains du quartier Victoire	La Feria de la Victoire	les 23 & 24 septembre 2009	32 608,70	39 000,00	15 000,00
Association Judaïque Saint Seurin	1 ^{ère} Fête de la Rue Judaïque	11 septembre 2009	7 204,18	8 263,40	4 000,00
TOTAL			45 958,36	47 263,40	19 000,00

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

- Association des Commerçants et Riverains du quartier Victoire	15 000,00 €
- Association Judaïque Saint Seurin	4 000,00 €

dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

ANNEXE 1

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET RIVERAINS DU QUARTIER VICTOIRE

La Féria de la Victoire

date de réalisation

23 et 24 septembre 2009

Descriptif détaillé de la manifestation

L'association des commerçants de la Victoire représente tous les commerces et services de la place. La Victoire est depuis de nombreuses années un pôle d'attraction pour les étudiants du grand sud ouest. Sa situation géographique ainsi que son histoire en fait une place incontournable de Bordeaux. L'association souhaite pérenniser cette renommée, et, en créant un évènement de cette envergure, fidéliser les nouveaux étudiants arrivant à Bordeaux.

L'association veut profiter de la période de la rentrée pour marquer les esprits et attirer un maximum d'étudiants pour leur faire découvrir les commerces et services du quartier.

La manifestation aura pour thème principal « la féria », ces fêtes du sud ouest de renommée internationale. La Féria se déroulera sur deux jours avec un programme d'animation varié sportif et festif. La grosse attraction de cette féria sera la venue de la Ganaderia Labat avec pas moins de 4 spectacles taurins, auxquels seront conviées toutes les écoles et facultés de Bordeaux, ce qui permettra d'attirer environ 8 000 étudiants sur la place. Il leur sera demandé de constituer des équipes et elles participeront dans l'arène à tous les jeux qui ont fait la renommée de LABAT avec le célèbre INTERVILLES. Les vachettes seront là et la fameuse piscine aussi.

En parallèle des bandas assureront l'animation. Leur rôle sera de faire vivre les arènes et la place.

Les arènes recevront aussi l'incontournable tournoi de force basque revu et corrigé à la « sauce Victoire » : Porté de fut de bière, course de garçon de café, tir à la corde.

Pour résumer, l'association souhaite faire de la Victoire un véritable village animé par les valeurs de la féria et ainsi créer un grand évènement connu et reconnu de tous, attirant toute la population étudiante, ainsi que les bordelais.

S'agissant de la sécurité du public jeune qui sera présent, la municipalité sera vigilante aux actions d'encadrement menées par les organisateurs.

Par ailleurs, la Ville apporte un soutien fort tant en prestations techniques qu'en subvention compte tenu de la demande de la nouvelle gouvernance au sein de l'association et d'une nouvelle programmation d'actions, notamment la première édition de cette manifestation.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Fisac (Ronde des Quartiers), commerçants et artisans, partenaires privés...

COÛT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
4 spectacles Taurins (matériel, montage, démontage, personnel...)	22 575,25	27 000,00	Association	10 000,00
Animation Bandas	4 180,60	5 000,00		
Toro de Fuego	836,12	1 000,00	Partenaires privés	9 000,00
Communication	1 254,18	1 500,00		
Sécurité	2 926,42	3 500,00	Subventions publiques	20 000,00
Service de Secours	836,12	1 000,00	Mairie de Bordeaux	15 000,00
			Fisac – Ronde des Quartiers	5 000,00
TOTAL	32 608,70	39 000,00	TOTAL	39 000,00

De nombreux lots, cadeaux, foulards, tee-shirts seront également offerts par les commerçants.

ASSOCIATION JUDAÏQUE SAINT SEURIN

1^{ère} Fête de la « Nouvelle » Rue Judaïque

date de réalisation

Vendredi 11 septembre 2009

Descriptif détaillé de la manifestation

Les travaux de la rue Judaïque se sont terminés en mai dernier. L'association des commerçants de la rue Judaïque souhaite se mobiliser afin de fêter cette nouvelle rue. Une inauguration festive aura donc lieu en présence de M. le Maire, des acteurs et des résidents du quartier et sera bien entendu ouverte à tous les consommateurs.

Cette inauguration coïncidera avec le pique-nique des quartiers le 11 septembre 2009. L'association espère une grande mobilisation. Des animations auront lieu autour de groupes de musique et de déambulations de musiciens qui animeront la soirée.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Fisac (Ronde des Quartiers), commerçants et artisans.

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animations</u>	4 154,18	4 615,60	Association	2 894,61
<i>Orchestre</i>	1 200,00	1 200,00		
<i>Déambulation</i>	600,00	600,00		
<i>Atelier des Chefs</i>	1 254,18	1 500,00	Partenaires publics	5 368,79
<i>Décoration</i>	1 000,00	1 196,00	<i>Mairie de Bordeaux</i>	4 000,00
<i>Achat Livre d'or, ruban</i>	100,00	119,60	<i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	1 368,79
<u>Communication</u>	1 000,00	1 196,00		
<i>Communication et invitations</i>	1 000,00	1 196,00		
<u>Logistique</u>	2 050,00	2 451,80		
<i>Société de gardiennage</i>	1 500,00	1 794,00		
<i>Parkings</i>	400,00	478,40		
<i>Assurance AGF</i>	150,00	179,40		
TOTAL	7 204,18	8 263,40	TOTAL	8 263,40

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE
ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

D -20090437

Exploitation du marché des Capucins et de ses parcs de stationnement. Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2008. Information du Conseil Municipal.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par traité de concession du 28 décembre 2007, vous avez confié à la SA Les Fils de Madame Géraud, sous forme de délégation de service public, l'exploitation du marché et du parc de stationnement des Halles des Capucins à compter du 1^{er} janvier 2008 pour une durée de 20 ans.

Conformément à l'article I 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport annuel remis à notre collectivité par le délégataire, est communiqué à l'assemblée délibérante.

1. Les faits marquants de l'année 2008

L'exercice 2008 marque l'entrée en vigueur du nouveau contrat d'exploitation du marché et de ses parcs de stationnement. Le contrat définit les modalités d'exploitation du service délégué et de versement d'un droit d'entrée ainsi que la prise en charge d'un programme important de travaux.

Les tarifs en vigueur au moment de la signature du contrat sont maintenus en 2008.

Autre fait marquant est l'arrivée des vendeuses à la charrette sur le parvis du marché à partir du 1^{er} septembre 2008. La présence des charrettes renforce le caractère convivial du marché. Globalement l'attrait du quartier se poursuit grâce à la proximité du restaurant universitaire et aux allées et venues de sa clientèle étudiante.

2. Les indicateurs d'activité

Tout au long de l'année, le délégataire propose des animations orientées aussi bien vers les produits du marché que vers des événements plus culturels qui permettent de renforcer la notoriété du marché.

Ces opérations ont attiré une clientèle plus nombreuse et différente notamment le week-end.

Le marché des Capucins

Le nombre de commerçants s'établit en 2008 à 81 contre 83 fin 2007. Dès janvier 2009, l'effectif revient au nombre de 83.

Les parcs de stationnement

La fréquentation subit de nouveau « l'effet tramway » et enregistre une baisse de 4,5% par rapport à 2007.

3. Le suivi technique

L'entretien courant est effectué en interne régulièrement. La maintenance technique est assurée dans le cadre des contrats de maintenance avec des prestataires extérieurs pour tout ce qui a trait à la sécurité des biens et des personnes (production et distribution d'eau réfrigérée, protection incendie, ascenseurs, portes basculantes, logiciels de stationnement, étanchéité de la toiture...).

En complément des interventions d'entretien et de maintenance, le concessionnaire a effectué des travaux destinés à améliorer la sécurité et l'accueil des clients du marché ainsi que des usagers du parc de stationnement.

La question des déchets du marché a été évoquée lors de chaque réunion de la commission tripartite et rappelée avec force lors de la dernière réunion du 24 06 2008 ; il a été acté que la société GERAUD devait faire un effort pour promouvoir le tri sélectif et s'engager résolument dans une politique de diminution du volume des déchets . (les commerçants sont favorables a cette action).

Un groupe de travail constitué par la Ville sera chargé de veiller à la réalisation de ces objectifs.

4. Les données financières

L'exercice 2008 connaît un léger tassement des recettes* mais grâce à la maîtrise des charges ainsi qu'à l'absence de frais financiers le résultat est proche de l'équilibre : moins 6 336 €. C'est en cela que l'exercice 2008 constitue un exercice de transition. Sa comparaison avec l'exercice 2007, lui-même exceptionnel par l'intégration des opérations de fin de contrat, n'est donc pas pertinente.

L'année 2009 intégrera l'effet des travaux en charges d'amortissement, les frais financiers sur emprunt ainsi que l'impact des recrutements opérés en 2008, et les recettes des charrettes.

*Les produits enregistrent un recul global de près de 5% par rapport à 2007 : baisse de 1,8% pour le marché et de 4% pour le parc de stationnement.

LES COMPTES DE L'EXERCICE 2008

Pour votre complète information, vous trouverez ci-joint le rapport annuel 2008.

	2008	2007
locations emplacements	475 101	484 240
recettes parking	441 988	460 793
autres recettes	8 101	26 818
TOTAL RECETTES	925 190	971 851
redevance	150	152
achats et charges externes	359 805	345 794
salaires et charges sociales	383 043	395 901
impôts et taxes	33 635	75 291
dotations aux amortissements	154 894	151 722
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	931 527	968 862
RESULTAT EXPLOITATION	-6 336	2 989
intérêt sur emprunt	0	36 301
frais financiers sur report	0	114 586
TOTAL CHARGES FINANCIERES	0	150 888
TOTAL DEPENSES	931 527	1 119 750
RESULTAT	-6 336	-147 898

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

ADOpte A L'UNANIMITE

D -20090438

Compte rendu annuel de l'exploitation du casino de Bordeaux lac au titre de l'exercice clos le 31 10 2008. Information du conseil municipal.

Monsieur Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Par traité de concession en date du 27 juillet 1999, pour une durée de 18 ans (fin le 18 décembre 2018), vous avez confié à la Société d'Animation Touristique de Bordeaux (SATB), filiale à 99,9% de la Société Groupe Lucien Barrière, l'exploitation du Casino. Les trois activités principales du Casino sont les jeux, la restauration et l'animation.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 30 novembre 2007 pour une durée de 5 ans expirant le 30 novembre 2012.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

I – L'évolution de la fréquentation

L'exercice 2007/2008 marque un net recul de la fréquentation sous le double effet de l'interdiction de fumer dans les casinos depuis le 1^{er} janvier 2008 et d'une conjoncture économique particulièrement difficile.

Le nombre d'entrées dans le Casino baisse d'environ 3% par rapport à l'exercice précédent : 445 673 entrées contre 458 996 entrées.

La fréquentation des salles de jeux est quant à elle en légère progression.

Les autres indicateurs sont variables :

-le nombre des couverts progresse de 6% grâce à la rénovation de la brasserie : 82 300 couverts contre 77 500 couverts ; en revanche, le nombre de consommations diminue de 10% : 257 400 contre 286 000.

II – La qualité du service

La Société mène des enquêtes « qualité » qui mesurent la qualité de l'offre, la qualité des abords et la tenue de l'établissement ainsi que le professionnalisme des collaborateurs en contact avec la clientèle.

Les clients peuvent déposer leurs doléances ou leurs compliments sur un registre mis à leur disposition. Des questionnaires de satisfaction sont également disponibles. Durant l'exercice aucun problème significatif n'a été relevé.

La Société poursuit les diverses formations de son personnel : prévention de l'abus de jeux, accueil et informations données aux clients, éthique et comportement, bonnes pratiques d'hygiène, prévention des risques, sauveteur secouriste du travail.

La Société a mis en œuvre une série de mesures pour contribuer à la protection de l'environnement et au développement durable : tri sélectif des déchets, économie des énergies, utilisation du papier recyclé.

III – L'évolution générale du Casino

Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont concerné le renouvellement des machines à sous et la mise en place des nouvelles technologies des machines à sous. Des travaux de rénovation de la salle des machines à sous ont été entrepris durant l'été dernier.

Le Casino emploie 15 personnes affectées à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments. L'effectif total est de 185 personnes.

IV - Les activités culturelles

La variété et la qualité de la programmation dans la salle de spectacle contribuent à développer sa notoriété.

Dans le casino sont organisés des animations musicales, des fêtes à thèmes, des dîners dansants.

La Société participe à des événements culturels et soutient diverses actions qui contribuent au développement touristique de la ville.

V – Les perspectives

La tendance générale de baisse constatée en 2008 perdure au cours du 1^{er} trimestre 2009. Le contexte économique devrait continuer à peser tout au long de l'exercice 2009.

VI- La synthèse du rapport financier

Les charges

Les charges sont restées stables et maîtrisées face à la baisse d'activité.

La Société a versé à la Ville :

-188 000 €, conformément à l'article 34 du Traité de concession au titre de la redevance d'occupation du domaine public.

Elle a également participé à hauteur de 240 000 € au titre des partenariats directs (essentiellement culturel) en collaboration avec notre collectivité.

Les produits

Le produit brut des machines à sous a enregistré une baisse de 11%, celui des jeux de table a connu une progression de 6%.

Le chiffre d'affaires de la restauration progresse de 8% grâce à la brasserie.

La salle de spectacles a généré un chiffre d'affaires en hausse de 8%.

Le prélèvement Etat/Commune représente 56,6% du chiffre d'affaires brut. Il s'élève à 25 551 000 € dont 5 646 478,50 € pour la Ville de Bordeaux. La baisse de 10,7% est liée à la diminution du produit brut.

Le chiffre d'affaires net recule de 7,4%.

Le résultat

Séance du lundi 20 juillet 2009

L'impact du recul de l'activité sur le résultat de l'exercice est significatif pour la Société : moins 3,4% par rapport à l'exercice précédent.

Cependant, l'exploitation du Casino reste excédentaire grâce aux charges contenues : le bénéfice dégagé est de 3 675 894 € pour l'exercice 2007/2008.

Compte de résultat du CASINO (En €)	2007/2008	2006/2007
Produit brut des jeux traditionnels	2 420 000	2 285 000
Produit brut des machines à sous	40 475 000	45 495 000
Produit de restauration et activités annexes	1 676 000	1 550 000
Salle de spectacles	517 112	387 000
CA brut	45 088 112	49 717 000
Prélèvements Etat et Commune	-25 551 000	-28 626 000
CA net	19 537 112	21 091 000
Produit des activités annexes	61 199	109 202
Subvention d'exploitation	1 018 461	0
Reprise sur amortissements et provisions	320 970	554 587
Autres produits	34 632	3 279
Total produit d'exploitation	20 911 174	21 758 068
Achats de marchandises	54 722	112 023
Variations des stocks	18 479	1 392
Achats de matières premières	821 476	809 306
Autres achats et charges externes	4 187 012	4 040 715
Impôts et taxes	1 165 624	1 123 231
Salaires et traitements	3 991 982	4 011 911
Charges sociales	1 655 378	1 621 997
DAP sur immobilisations	2 492 091	2 491 458
DAP sur actif circulant	27 710	171
Autres charges	357 985	687 108
Charges d'exploitation	14 772 459	14 899 312
Résultat d'exploitation	6 138 716	6 858 756
Résultat financier	-128 072	-236 755
Charges d'intérêts	128 301	238 087
Résultat courant avant impôt	6 010 644	6 621 998
Résultat exceptionnel	-23 421	-357 568
Participation des salariés	469 113	477 125
Impôt société	1 842 216	1 981 154
Résultat net	3 675 894	3 806 151

Pour votre complète information, est annexé à la présente synthèse, le rapport annuel 2007/2008.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

M. BRON. -

Rapidement, Monsieur le Maire. La 436 concerne des opérations que l'on voit régulièrement, notamment l'Association des Commerçants de la Victoire les 23 et 24 septembre nous permettra d'accueillir nos étudiants pour l'année sur le thème de la Feria.

Nous en profiterons également le 11 septembre pour inaugurer la rue Judaïque nouvellement refaite.

Le montant de ces deux opérations est fixé à 19.000 euros.

La 437, nous avons le compte rendu d'exploitation du marché des Capucins et du parc de stationnement. Nous sommes au premier exercice de référence.

Ce qu'il faut en conclure c'est qu'il n'y a pas de choses véritablement significatives. Le nombre de commerçants ne varie pas énormément.

Notre budget est proche de l'équilibre à 6.336 euros près.

La 438, nous avons le compte rendu annuel de l'exploitation du casino qui, lui, subit les effets de la crise avec un nombre d'entrées en baisse de 3%, mais par contre une progression du chiffre lié à l'activité de la restauration.

Pour autant, cet établissement a versé à la Ville de Bordeaux 188.000 euros auxquels il convient d'ajouter la participation à hauteur de 240.000 euros entièrement dédiée à la thématique culturelle.

Il faut rappeler que le bénéfice dégagé est de 3.675.894 euros pour l'exercice de référence.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme NOËL.

MME NOËL. -

Sur la 436, concernant la subvention à l'Association des Commerçants du quartier de la Victoire on pense que 15.000 euros pour fidéliser les étudiants sur la place de la Victoire c'est peut-être un peu excessif. Il nous semble qu'ils sont déjà extrêmement fidèles. Donc nous abstiendrons sur cette délibération.

M. LE MAIRE. -

C'est une petite erreur d'appréciation. Il semble qu'ils le soient moins justement.

Mme AJON

MME AJON. -

C'est aussi sur la 436 que j'interviendrai. Je ne reviendrai pas sur la fidélité des étudiants que nous avons nous aussi un peu soulignée.

M. BRON, je vais vous poser une question. Ce projet qui est fort sympathique ne peut être accepté sans être sûr qu'il y aura un accompagnement fort d'actions de prévention contre les risques liés à la consommation d'alcool qui ne sont pas sans accompagner des événements comme la Feria.

Aussi, M. BRON, je vous demande de nous préciser les actions de prévention qui vont être prévues par l'association, ou celles que vous avez demandé à mettre en place comme condition j'espère suspensive à l'obtention de cette grosse subvention. On s'abstiendra. Je vous remercie.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. ROBERT

M. ROBERT. -

Monsieur le Maire, chers collègues, Mme AJON les établissements de la Victoire sont extrêmement engagés sur la question de la prévention depuis des années. Ils reçoivent notamment des éthylotests dans le cadre des opérations qui ont été déjà menées avec la municipalité.

Lors de cet événement, très précisément, il y a sur la place une mutuelle d'étudiants qui mène déjà des actions de prévention, qui est partenaire de l'événement et qui tout au long de ce déroulé aura un stand d'animation autour de la prévention et des risques liés à l'alcool, et par ailleurs à d'autres comportements à risques.

Voilà ce que je pouvais dire en complément de ce qu'a dit M. BRON.

M. LE MAIRE. -

Sur la 436 qui s'abstient ? Le groupe Socialiste et le groupe Verts.

M. LE MAIRE. -

On passe à la 437. J'ai vu M. RESPAUD demander la parole. J'imagine que c'est sur les Capucins, son cheval de bataille préféré.

Vous allez vous réjouir du beau succès des Capucins.

M. RESPAUD. -

Un beau succès... c'est vous qui le dites.

M. LE MAIRE. -

C'est le rapport qui le dit.

M. RESPAUD. -

Le rapporteur a été beaucoup plus nuancé. Il a dit : « Il n'y a pas grand-chose à signaler. Ça se maintient ». Ce n'est pas un maintien puisqu'il y a un peu moins de commerçants...

M. LE MAIRE. -

Mais il y a un peu plus de clients.

M. RESPAUD. -

Ça on verra. Les clients c'est difficile à mesurer.

M. LE MAIRE. -

On y arrive.

M. RESPAUD. -

Pour le moment ce qu'on peut mesurer c'est l'évolution des tarifs et des abonnements. Ça on peut le vérifier. On voit que c'est en baisse puisqu'il y en avait 83 fin 2007 et 81 fin 2008.

Alors c'est vrai que M. BRON me dit : si on ne prenait pas le 31 décembre mais si on prenait le 1^{er} janvier ça en ferait 2 de plus.

Il faut le faire chaque année, M. BRON. Moi je m'en fiche qu'on prenne le 31 décembre. Il faut une date fixe et comme ça il n'y a pas de souci.

En tout cas on voit que le marché des Capucins est en train de changer de nature. Ça c'est vrai. Que le véritable marché populaire c'est devenu le marché Saint Michel. C'est vrai également. Et que le marché des Capucins devient un second marché. D'un côté on va acheter moins cher à Saint Michel et après on vient aux Capucins.

Si c'est ça que vous appelez un succès, Monsieur le Maire, je pense que vous avez raison.

Ceci dit moi je crois qu'il y a des aménagements qui peuvent relancer encore plus les activités de ce marché.

Le premier c'est le rétablissement de la première heure gratuite. C'est inadmissible quand on est gestionnaire d'un marché de réduire le temps de la gratuité. Ce n'est pas en une demi-heure qu'on peut faire ses courses aux Capucins, où que ce soit d'ailleurs.

Le second point c'est le stationnement résidant. Ce n'est pas parce qu'on est dans un stationnement concédé par la Ville de Bordeaux qu'on ne doit pas se plier à ce que fait l'ensemble de tous les parkings de stationnement sur la Communauté Urbaine. Ça veut dire qu'il faut qu'il y ait également un stationnement résidant au niveau de ce marché.

Au niveau du marché lui-même et de l'animation. Concernant l'animation il y a un certain nombre de manques. Mais les manques ne sont pas, comme semble le dire le gestionnaire, du côté des commerçants. Les manques sont aussi de son côté à lui. Parce que l'animation première qu'il y a dans ce marché des Capucins c'est une animation musicale, des musiciens de passage, etc., interdits à l'intérieur de la halle. Donc à chaque fois on les reconduit aux frontières en dehors de la halle.

La seconde possibilité c'est toute l'animation qu'il peut y avoir autour des bars notamment le samedi et le dimanche. Il y a la volonté du gérant de fermer beaucoup plus tôt et donc un certain nombre d'ennuis. Parce que c'est vrai que c'est difficile de boire un

verre au milieu des balayettes. Donc là il y a un problème réel qui est un problème d'animation, de ce que devrait être ce marché des Capucins.

Ce que je voulais dire également c'est que dans les animations il y a une aide soit du délégué du 5^{ème} canton, soit du 6^{ème} peut-être également – « Arti-shwo (?) », etc., - de la Mairie de Bordeaux sur un certain nombre d'animations qui sont des fiascos. Mais ce n'est pas parce que les commerçants ne s'engagent pas, c'est parce qu'il y a un manque d'organisation flagrant. « Arti-shwo » a été un étonnant fiasco.

Donc c'est un marché qui change de clientèle, où il y a des animations qui doivent évoluer, qui peuvent évoluer car il y a la capacité de les faire évoluer, et où on a un gérant qui freine ces modifications.

Je trouve que c'est assez gênant. Merci Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE. -

Merci. Pas de vote là-dessus puisque c'est une information.

M. LE MAIRE. -

Sur la 438 pas d'observations particulières ?

Là aussi c'est une information.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL